

COMMUNE D'OUFFET

Conseil communal

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du CDLD, nous avons l'honneur de vous inviter à la **réunion du Conseil communal** qui se déroulera le **30 mars 2021 à 19H00'**.

Vu les conditions sanitaires, le Conseil sera organisé en visio-conférence. Un lien pour visionner la séance en direct sera publié sur le site de la Commune.

Le 1/4 d'heure des Ouffetois reprendra lors du prochain Conseil communal en présentiel.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR.

Première convocation.

SEANCE PUBLIQUE :

- 1) P.C.S. (Plan de Cohésion Sociale du Condroz) :
 - Rapport annuel d'activités ex. 2020 - Présentation par Mme Rachel DOBBELS, Cheffe de projet du P.C.S. : approbation ;
 - Convention de partenariat entre la Commune d'Ouffet et Ourthe Amblève Logement du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2025 : décision à prendre.
- 2) GAL du Pays des Condruses - programmation LEADER 2014-2020 - appel à projet pour la période 2021-2027 – Présentation du dossier par Mr Jean-François PECHEUR, Directeur du GAL.
- 3) Rapport annuel 2020 de l'Ecopasseur – Approbation : décision à prendre.
- 4) Ressourcerie du Pays de Liège - Désignation du représentant de la Commune : décision à prendre.
- 5) Société coopérative ECETIA Intercommunale – Adhésion aux secteurs « Droit commun », « Immobilier », « Management opérationnel et Conseil externe » et « Promotion Immobilière Publique » de la Société et - Souscription au capital de la Société : décision à prendre
- 6) Finances communales – Vérification de l'encaisse du Receveur au 31/12/2020 : information.
- 7) Communes de Clavier et Ouffet – Développement rural – Projet transcommunal – Projet 1.1 : Construction d'un hall polyvalent à Clavier-Station :
 - Approbation de la Convention-Réalisation transcommunale avec le DR : décision à prendre.
 - Statuts de la RCA : information.
 - Désignation d'un représentant d'Ouffet au sein du CA de la RCA : décision à prendre.
- 8) Règlement communal relatif à l'octroi d'une prime de naissance – modification : décision à prendre.
- 9) Parc artisanal – Vente de terrain à Mr LACROSSE – Approbation du projet d'acte actualisé (décision de principe du Conseil en date du 26/09/2019 – 1^{er} projet d'acte approuvé le 04/03/2020) : décision à prendre.
- 10) Parc artisanal – Vente de terrain à Mr PELTZER – Approbation du projet d'acte (décision de principe du Conseil en date du 26/05/2020) : décision à prendre.
- 11) Sanctions administratives communales – Convention Commune – Province visant la mise à disposition d'un fonctionnaire provincial – désignation des fonctionnaires sanctionnatrices provinciales : décision à prendre.
- 12) Police : divers arrêtés pris depuis le 09 février 2021 – Ratification : décision à prendre.

SEANCE A HUIS CLOS :

- 13) Demande(s) de concession de terrain de sépulture : décision(s) à prendre.

Ouffet, le 22 mars 2021.

Par le Collège,

Le Directeur général,
(S) Henri LABORY

Le Bourgmestre,
(S) Caroline MAILLEUX